

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-AY**

CONSEIL MUNICIPAL DU 09 MARS 2020

N° 2020-035

**Finances
Attribution des subventions 2020 aux associations
Approbation et autorisation de signer**

Le Conseil municipal de la Commune de Saint-Ay (Loiret), légalement convoqué le 02 Mars 2020, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, à 20h30, sous la présidence de monsieur Frédéric CUIILLERIER, Maire.

Présents :

Frédéric CUIILLERIER, Serge LEBRUN, Pascal FOULON, Dominique RENAULT, Jean-Marc MASSE, Marie-Françoise QUÉRÉ, Joël GIRARD, Daniel BOCQUET, Adeline BOIZARD, Carl LEQUERTIER, Stéphanie CHANE-CHU, Éric DODET, Valérie LABOUCHRA, Laurent JUTIGNY, Christine GOBLET, Gilles HUBERT, Jacqueline BLIN et Raymond DOUARE.

En exercice : 22
Présents : 18
Votants : 22

Excusés :

Céline JUNGES - GIRLANDA, Vanessa RICHARD, Anne D'AUX, Nathalie GUILLOTEAU.

Pouvoirs :

Vanessa RICHARD à Marie-Françoise QUERE, Anne d'Aux à Pascal FOULON, et Nathalie GUILLOTEAU à Carl LEQUERTIER.

Secrétaire auxiliaire : Alexandra BIE-BOUGARD.

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil municipal que le vote du Budget Primitif permet d'examiner les demandes de subvention des associations. Ces dernières ont été étudiées par les services municipaux ainsi que par les commissions municipales.

L'année 2020 est caractérisée sur le plan budgétaire par la poursuite et le renforcement de la baisse des concours financiers de l'Etat. C'est dans ce contexte que la Municipalité a souhaité associer le monde associatif à l'effort de limitation des dépenses de fonctionnement, en vue de préserver la capacité à investir de la Ville.

ASSOCIATIONS SPORTIVES

Associations	2019	Sollicitées 2020	Attribuées 2020	Vote
ADA	X	X	X	
Badminton	X	X	X	
Basket	X	500 €	0 €	Voté à l'unanimité
Chasse	X	X	X	
Cyclotourisme	X	X	X	
Danse	650 €	900 €	750 €	Voté à l'unanimité
Football	10 000 €	17 500 €	12 150 €	Voté à l'unanimité
Gymnastique volontaire	300 €	300 €	300 €	Voté à l'unanimité
Judo	2 500 €	2 500 €	2 500 €	Voté à l'unanimité
Marche	100 €	200 €	100 €	Voté à l'unanimité
Pêche	X	X	150 €	Voté à l'unanimité
Physic Form	X	X	X	
Ronde Agylienne	100 €	X	X	
Mad Skaters	X	X	X	
Rugby Meung/Loire	X	X	X	
SRSADA	X	X	X	
Tennis	2 000 €	3 000 €	2 500 €	Voté à l'unanimité
Twirling Bâton	500 €	1 000 €	700 €	Voté à l'unanimité
Volley	X	X	X	
TOTAL	17 150,00 €		19 150,00 €	Voté à l'unanimité

ASSOCIATIONS NON SPORTIVES

Associations	2019	Sollicitées 2020	Attribuées 2020	Vote
ADAPI	X	x	x	
API	150 €	150 €	150 €	Non-votant : Joël GIRARD Pour : Frédéric CUILLERIER, Serge LEBRUN, Pascal FOULON, Dominique RENAULT, Marie-Françoise QUÉRÉ, Daniel BOCQUET, Céline JUNGES - GIRLANDA, Gilles HUBERT, Jacqueline BLIN, Valérie LABOUACHRA, Adeline BOIZARD, Éric DODET, Stéphanie CHANE CHU Raymond DOUARE, Carl LEQUERTIER, Jean-Marc MASSE, Anne d'AUX, Vanessa RICHARD, Nathalie GUILLLOTEAU, Laurent JUTIGNY et Christine GOBLET
APSA PAJ	/	Pas de dossier	X	
Art en partage	300 €	300 €	300 €	Voté à l'unanimité
Association Mémorial Loirétain	50 €	x	x	
AVL	250 €	x	x	
Bibliothèque	7 900 €	7 900 €	7 900 €	
BIBLIOTHEQUE SONORE	50 €	50 €	50 €	Non-votant : Carl LEQUERTIER Pour : Frédéric CUILLERIER, Serge LEBRUN, Pascal FOULON, Dominique RENAULT, Marie-Françoise QUÉRÉ, Daniel BOCQUET, Céline JUNGES - GIRLANDA, Gilles HUBERT, Jacqueline BLIN, Valérie LABOUACHRA, Adeline BOIZARD, Éric DODET, Stéphanie CHANE CHU Raymond DOUARE, Joël GIRARD, Jean-Marc MASSE, Anne d'AUX, Vanessa RICHARD, Nathalie GUILLLOTEAU, Laurent JUTIGNY et Christine GOBLET
BTP CFA Blois	/	Pas de dossier		
CERCIL	300 €	300 €x	300 €	Voté à l'unanimité
Chorale	x	x	x	
Comité des Fêtes	x	x	x	
Comité National du Souvenir Français	50 €	50 €	100 €	Non-votant : Joël GIRARD Pour : Frédéric CUILLERIER, Serge LEBRUN, Pascal FOULON, Dominique RENAULT, Marie-Françoise QUÉRÉ, Daniel BOCQUET, Céline JUNGES - GIRLANDA, Gilles HUBERT, Jacqueline BLIN, Valérie LABOUACHRA, Adeline BOIZARD, Eric DODET, Stéphanie CHANE CHU Raymond DOUARE, Carl LEQUERTIER, Jean-Marc MASSE, Anne d'AUX, Vanessa RICHARD, Nathalie GUILLLOTEAU, Laurent JUTIGNY et Christine GOBLET
Coopérative Élémentaire	1 000 €	1 000 €	1 000 €	Voté à l'unanimité
Coopérative Maternelle	500 €	500 €	500 €	Voté à l'unanimité
Cynécyclo	300 €	X	X	

Don du sang	100 €	100 €	100 €	Voté à l'unanimité
Ecole de Musique	40 000 €	42 500 €	42 500 €	<p>Contre : Christine GOBLET, Raymond DOUARE, Éric DODET, Céline JUNGES-GIRLANDA, Laurent JUTIGNY et Adeline BOIZARD.</p> <p>Abstention : Stéphanie CHANE-CHU et Jean-Marc MASSE</p> <p>Pour : Frédéric CUILLERIER, Serge LEBRUN, Dominique RENAULT, Marie-Françoise QUERE, Vanessa RICHARD, Pascal FOULON, Anne d'AUX, Daniel BOCQUET, Gilles HUBERT, Jacqueline BLIN, Joël GIRARD, Valérie LABOUCHRA, Nathalie GUILLOTEAU et Carl LEQUERTIER</p>
Harmonie	13 500 €	13 500 €	13 500 €	<p>Contre : Éric DODET, Céline JUNGES-GIRLANDA, Adeline BOIZARD et Laurent JUTIGNY.</p> <p>Abstention : Stéphanie CHANE-CHU, et Jean-Marc MASSE</p> <p>Pour : Frédéric CUILLERIER, Christine GOBLET, Raymond DOUARE Serge LEBRUN, Dominique RENAULT, Marie-Françoise QUERE, Vanessa RICHARD, Pascal FOULON, Anne d'AUX, Daniel BOCQUET, Gilles HUBERT, Jacqueline BLIN, Joël GIRARD, Valérie LABOUCHRA, Nathalie GUILLOTEAU et Carl LEQUERTIER</p>
Fédération des Aveugles du Val de Loire	100 €	Pas de montant	100 €	<p>Abstention : Adeline BOIZARD et Laurent JUTIGNY.</p> <p>Pour : Frédéric CUILLERIER, Éric DODET, Céline JUNGES-GIRLANDA Christine GOBLET, Raymond DOUARE Serge LEBRUN, Dominique RENAULT, Marie-Françoise QUERE, Vanessa RICHARD, Pascal FOULON, Anne d'AUX, Daniel BOCQUET, Gilles HUBERT, Jacqueline BLIN, Joël GIRARD, Valérie LABOUCHRA, Nathalie GUILLOTEAU Stéphanie CHANE-CHU, Jean-Marc MASSE et Carl LEQUERTIER</p>
FCPE Collège	100 €	x	100 €	<p>Non-votant : Christine GOBLET.</p> <p>Abstention : Adeline BOIZARD.</p> <p>Pour : Frédéric CUILLERIER, Serge LEBRUN, Pascal FOULON, Dominique RENAULT, Marie-Françoise QUÉRÉ, Daniel BOCQUET, Céline JUNGES - GIRLANDA, Gilles HUBERT, Jacqueline BLIN, Valérie LABOUACHRA, Éric DODET, Stéphanie CHANE CHU Raymond DOUARE, Carl LEQUERTIER, Jean-Marc MASSE, Anne d'AUX, Vanessa RICHARD, Nathalie GUILLOTEAU, Laurent JUTIGNY et Joël GIRARD</p>
Loiret Nature Environnement	100 €	Pas de montant	100 €	<p>Abstention : Adeline BOIZARD et Laurent JUTIGNY.</p> <p>Pour : Frédéric CUILLERIER, Christine GOBLET, Serge LEBRUN, Pascal FOULON, Dominique RENAULT, Marie-</p>

				Françoise QUÉRÉ, Daniel BOCQUET, Céline JUNGES - GIRLANDA, Gilles HUBERT, Jacqueline BLIN, Valérie LABOUACHRA, Éric DODET, Stéphanie CHANE CHU Raymond DOUARE, Carl LEQUERTIER, Jean-Marc MASSE, Anne d'AUX, Vanessa RICHARD, Nathalie GUILLOTEAU, et Joël GIRARD
MFR Férolles	X	Pas de montant	50 €	Non-votant : Joël GIRARD. Abstention : Adeline BOIZARD et Laurent JUTIGNY. Pour : Frédéric CUILLERIER, Christine GOBLET, Serge LEBRUN, Pascal FOULON, Dominique RENAULT, Marie-Françoise QUÉRÉ, Daniel BOCQUET, Céline JUNGES - GIRLANDA, Gilles HUBERT, Jacqueline BLIN, Valérie LABOUACHRA, Éric DODET, Stéphanie CHANE CHU Raymond DOUARE, Carl LEQUERTIER, Jean-Marc MASSE, Anne d'AUX, Vanessa RICHARD et Nathalie GUILLOTEAU.
MFR Chaingy	50 €	Pas de montant	50 €	Non-votant : Joël GIRARD. Abstention : Adeline BOIZARD et Laurent JUTIGNY. Pour : Frédéric CUILLERIER, Christine GOBLET, Serge LEBRUN, Pascal FOULON, Dominique RENAULT, Marie-Françoise QUÉRÉ, Daniel BOCQUET, Céline JUNGES - GIRLANDA, Gilles HUBERT, Jacqueline BLIN, Valérie LABOUACHRA, Éric DODET, Stéphanie CHANE CHU Raymond DOUARE, Carl LEQUERTIER, Jean-Marc MASSE, Anne d'AUX, Vanessa RICHARD et Nathalie GUILLOTEAU.
Le Paradoxe	1 500 €	1 500 €	1 500 €	Non-votant : Carl LEQUERTIER Pour : Frédéric CUILLERIER, Serge LEBRUN, Pascal FOULON, Dominique RENAULT, Marie-Françoise QUÉRÉ, Daniel BOCQUET, Céline JUNGES - GIRLANDA, Gilles HUBERT, Jacqueline BLIN, Valérie LABOUACHRA, Adeline BOIZARD, Eric DODET, Stéphanie CHANE CHU Raymond DOUARE, Joël GIRARD, Jean-Marc MASSE, Anne d'AUX, Vanessa RICHARD, Nathalie GUILLOTEAU, Laurent JUTIGNY et Christine GOBLET
Loiret DDEN	40 €	40 €	40 €	Non-votant : Pascal FOULON. Pour : Frédéric CUILLERIER, Serge LEBRUN, Carl LEQUERTIER, Dominique RENAULT, Marie-Françoise QUÉRÉ, Daniel BOCQUET, Céline JUNGES - GIRLANDA, Gilles HUBERT, Jacqueline BLIN, Valérie LABOUACHRA, Adeline BOIZARD, Éric DODET, Stéphanie CHANE CHU Raymond DOUARE, Joël GIRARD, Jean-Marc MASSE, Anne d'AUX, Vanessa RICHARD, Nathalie GUILLOTEAU, Laurent JUTIGNY et Christine GOBLET

PEP 45	100 €	Pas de montant	100 €	Abstention : Adeline BOIZARD et Laurent JUTIGNY. Pour : Frédéric CUILLERIER, Christine GOBLET, Serge LEBRUN, Pascal FOULON, Dominique RENAULT, Marie-Françoise QUÉRÉ, Daniel BOCQUET, Céline JUNGES - GIRLANDA, Gilles HUBERT, Jacqueline BLIN, Valérie LABOUACHRA, Éric DODET, Stéphanie CHANE CHU Raymond DOUARE, Carl LEQUERTIER, Jean-Marc MASSE, Anne d'AUX, Vanessa RICHARD, Nathalie GUILLOTEAU, et Joël GIRARD
Prévention Routière	50 €	Pas de montant	50 €	Abstention : Adeline BOIZARD et Laurent JUTIGNY. Pour : Frédéric CUILLERIER, Christine GOBLET, Serge LEBRUN, Pascal FOULON, Dominique RENAULT, Marie-Françoise QUÉRÉ, Daniel BOCQUET, Céline JUNGES - GIRLANDA, Gilles HUBERT, Jacqueline BLIN, Valérie LABOUACHRA, Éric DODET, Stéphanie CHANE CHU Raymond DOUARE, Carl LEQUERTIER, Jean-Marc MASSE, Anne d'AUX, Vanessa RICHARD, Nathalie GUILLOTEAU, et Joël GIRARD
UCPS	300 €	Pas de montant	300 €	Abstention : Adeline BOIZARD et Laurent JUTIGNY. Pour : Frédéric CUILLERIER, Christine GOBLET, Serge LEBRUN, Pascal FOULON, Dominique RENAULT, Marie-Françoise QUÉRÉ, Daniel BOCQUET, Céline JUNGES - GIRLANDA, Gilles HUBERT, Jacqueline BLIN, Valérie LABOUACHRA, Éric DODET, Stéphanie CHANE CHU Raymond DOUARE, Carl LEQUERTIER, Jean-Marc MASSE, Anne d'AUX, Vanessa RICHARD, Nathalie GUILLOTEAU, et Joël GIRARD
UNC	200 €	1 700 €	1 700 €	Non-votant : Joël GIRARD, Raymond DOUARE, Dominique RENAULT, Éric DODET, Valérie LABOUACHRA, Jean-Marc MASSE Frédéric CUILLERIER Pour : Adeline BOIZARD, Laurent JUTIGNY, Christine GOBLET, Serge LEBRUN, Pascal FOULON, Marie-Françoise QUÉRÉ, Daniel BOCQUET, Céline JUNGES - GIRLANDA, Gilles HUBERT, Jacqueline BLIN, Stéphanie CHANE CHU, Carl LEQUERTIER, Anne d'AUX, Vanessa RICHARD et Nathalie GUILLOTEAU.
TOTAL	66 990 €	/	62 590 €	

Il est proposé aux membres du Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver l'attribution des subventions aux associations telles qu'elles sont proposées dans les tableaux ci-dessus ;
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer toutes les pièces relatives au versement desdites subventions.

N°2020-035

Finances – Attribution des subventions 2020 aux associations – Approbation

Envoyé en préfecture le 23/03/2020

Reçu en préfecture le 23/03/2020

Affiché le

Berger
Levrault

ID : 045-214502692-20200309-2020_35-DE

ADOPTÉ À L'UNANIMITE DES VOTANTS

Pour extrait certifié conforme
A Saint-Ay, le **12 MARS 2020**



Le Maire,

Frédéric GUILLERIER

Certifié exécutoire
Compte-tenu de la transmission en Préfecture le
Et de la notification le
Pour le Maire,
La Directrice Générale des Services,

Alexandra BIE-BOUGARD.